

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire Association Crescendo - Jeudi 20 mai 2021

Ordre du jour

- Rapport d'activités des saisons 2019-2020 et 2020-2021
- Rapport moral des saisons 2019-2020 et 2020-2021
- Rapport financier des saisons 2019-2020 et 2020-2021
- Présentation des projets pour la saison 2021-2022
- Renouvellement du conseil d'administration

Étaient présents : Jocelyne AMIRAULT, Quentin SAULAY, Geraldine LENOBLE, Florence MERCAT, Valerie FERRANDON, Bernard DELAIRE, Pierre NEMAUSAT, Stéphane AZOUARD, Audrey HUON, Marie-Françoise COSNIER.

Christiane AUGEREAU (Adjointe À la culture à la mairie de Château-Renault) représente Mme DUPUY Brigitte (mairie de Château-Renault), excusée.

Excusée : Kathy DENIAUD.

Mme ARHUR (élève) et M. LEROUX (parent d'élève) disent vouloir intégrer le conseil d'administration mais n'ont pas pu se joindre à nous en raison d'une jauge de 10 personnes maximum imposée par la municipalité de Château-Renault dans le Centre de rencontre Albert CHAUVET que nous souhaitons loué pour cette AG.

Introduction (Bernard DELAIRE, président de l'association)

Assemblée générale particulière en raison des restrictions sanitaires liées au Covid-19.
(seulement 11 personnes présentes, en raison du quota imposé par la mairie)

Année particulière également. En acceptant le poste de président, Bernard pensait organiser des concerts et jouer avec les professeurs et les élèves. Au lieu de ça il se retrouve à gérer les problèmes sanitaires, penser aux distanciations et aux aérations des salles...

Bref pas du tout ce qu'il avait prévu !

Quelques départs du CA depuis la dernière AG : Marie-Françoise COSNIER (vice-présidente), Claire RANDON (secrétaire), Marine UNTERSTELLER (secrétaire adjointe). Il va falloir trouver d'autres volontaires.

Le bureau remercie les professeurs pour leur patience, leur courage, leur énergie et leur investissement durant ces différentes périodes de confinement.

Pierre (trésorier) insiste pour féliciter les professeurs et pense au moral en péril.

Rapport d'activités (Stéphane Azouard, directeur de Crescendo)

«Pour la saison 2019-2020, l'école comptait 183 adhérents qui étaient inscrits à un ou plusieurs cours (contre 168 en 2018-2019).

72% de ces adhérents résident dans une commune de la communauté de communes du castelrenaudais, les communes les plus représentées étant Château-Renault (38 adhérents), Auzouer-en-Touraine (18), Villedômer (20) et Neuville-sur-Brenne (18).

76 % des adhérents sont des jeunes de moins de 18 ans, 3% sont des retraités.»

Crescendo compte 9 professeurs et propose les cours individuels suivants :

- Piano et Guitare (qui recueille la majorité des élèves (48 et 55)
- Batterie, Violon, Synthé, Accordéon, Chant, Saxophone et Flûte traversière.

«Les cours d'instrument sont des cours individuels de 30 min, assurés par des professeurs diplômés salariés en CDD d'usage.

À sa demande, le professeur de batterie a un statut d'auto-entrepreneur et est rémunéré sur facture.

Des classes comme celles de piano et guitare maintiennent un effectif élevé à la limite de notre capacité d'accueil, alors que les classes de saxophone et flûte traversière peinent à recruter des élèves.

Joëlle HARDOUIN (ancienne élève de l'école) a repris seule les cours de flûte en septembre 2019.

Une nouvelle professeure de chant et de FM (Laurine JOURNAUD) a été recrutée en septembre 2019 suite à une demande constante de cours de chant.

Un nouveau professeur de batterie (Jean-Jacques BARBETTE) vient compléter les cours de Gabriel BOURGEOIS-ABOUT depuis janvier 2021.

Des cours collectifs sont proposés en Eveil (Jardin musical) et Formation musicale.

«L'inscription en formation musicale n'est pas obligatoire pour pratiquer l'instrument : ce point fait régulièrement l'objet de discussion au sein du conseil d'administration puisqu'il fait partie des critères pour obtenir le soutien du conseil départemental. La majorité des enseignants ne souhaite pas la rendre obligatoire et préfère que chaque musicien puisse choisir la formule qui lui convient le mieux.

En 2019-2020, 22 élèves étaient inscrits en cours de formation musicale : 4 cours de 45 min.

En 2020-2021, seuls 12 élèves étaient inscrits en cours de formation musicale : 3 cours de 45 mn»

Deux ensembles de pratiques collectives sont également proposés :

«Stéphane a dirigé l'orchestre Music à tous vents qui regroupait 12 musiciens en 2019-2020 et 13 début 2020. L'orchestre reste ouvert à d'autres instruments que les instruments à vent afin d'y intégrer des élèves de l'école. L'orchestre répète 1h30 toutes les semaines.

Quentin a continué de développer les ensembles de musiques actuelles : deux ensembles qui ont regroupé entre 15 (2019) et 16 (2020) musiciens dont 11 inscrits en cours individuels d'instruments, jeunes et adultes. Chacun des 2 ateliers répète 1h30 par semaine. Ils abordent des styles musicaux variés.»

Sur ces deux dernières années, l'orchestre ne compte qu'entre 12 ou 13 musiciens... ce n'est pas beaucoup !

Alors que les ateliers de musiques actuelles surchargent : 8 élèves par atelier... c'est trop !

« **Manifestations** :

- Samedi 29 septembre 2019 - Château-Renault

Prestation des enseignants de l'école de la journée des commerçants

- Samedi 5 octobre 2019 - Château-Renault

Concert des ateliers de Musiques actuelles en partenariat avec le BAVAR

- Vendredi 8 novembre 2019 - Château-Renault

Apéro Concert à l'Elan Coluche (prestation de la classe de guitare et de l'orchestre)

- Dimanche 11 novembre 2019 - Château-Renault

Prestation de l'orchestre Music'à Tous Vents

- Vendredi 29 novembre 2019 - Saint-Nicolas-des-Motets
Concert de la chorale Villa Domerii avec l'orchestre Music'à Tous Vents
- Dimanche 15 décembre 2019 - Nouzilly
Après-midi musical avec l'association Théâtre Fossé César (classes de guitare et de piano)
- Vendredi 20 décembre 2019 - Château-Renault
Concert des ateliers de musiques actuelles au bar le Jean Jaurès
- Samedi 21 décembre 2019 - Château-Renault
Animation de Noël - Prestation du jardin musical avant le feu d'artifice
- Dimanche 9 février 2020 - Neuville-sur-Brenne
Après-midi musical (prestation des classes de guitare, piano, flûte et de l'orchestre)

En raison de la crise sanitaire, les évènements suivants prévus d'avril à juin 2020 n'ont malheureusement pas pu avoir lieu :

- un 3ème après-midi musical à Auzouer-en-Touraine
- la participation de l'orchestre à la cérémonie commémorative du 8 mai
- la participation des ateliers de musiques actuelles à Musico' Châto et au Prunaystival
- notre pique-nique de fin d'année à la Halle aux écorces...
- ... et bien sûr le 3ème Spectacle de l'école prévu en mai à La Tannerie !

Tous les projets de la saison 2020-2021 n'ont également pas pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires.

Rapport moral (Bernard DELAIRE, président de l'association)

«Toutes les activités ayant pu être menées avant la crise sanitaire correspondent donc à l'objet de notre association qui est de regrouper les personnes morales ou physiques qui ont ou qui souhaitent avoir une pratique musicale et de promouvoir, développer, organiser cette pratique musicale dans ses aspects de musique de groupe et d'enseignement musical.

Elles s'inscrivent également dans le projet d'établissement de l'école qui explicite clairement la volonté de proposer un enseignement varié et à la carte en s'adaptant aux demandes des adhérents :

cursus classique des écoles de musique traditionnelles (formation musicale + cours individuel + pratique collective)

ou cours individuel seul ou pratique collective uniquement,

Chacun peut bénéficier d'une formation qui correspond à ses contraintes, son tempérament et à son ambition. Pour cela, l'association a la chance de pouvoir compter sur une équipe de professeurs professionnels, stable, dynamique et engagée.

L'investissement des bénévoles, et en particulier ceux du conseil d'administration, ainsi que de son directeur a permis cette année encore une gestion rigoureuse de la partie administrative de l'association (compte-rendu de réunion, dossier de demandes de subvention, rémunération et déclarations des salariés, suivi des comptes et du budget...).

Ce travail a permis de bénéficier de subventions et de maintenir des tarifs attractifs à la rentrée 2019 et à la rentrée 2020.

La fidélité des élèves et l'augmentation des effectifs de 12% à la rentrée 2019 attestent que le travail fourni correspond aux attentes des amateurs de musique du Castelrenaudais. La qualité des prestations publiques et la joie des participants en sont les meilleurs témoignages.

Geraldine LENOBLE (élève guitariste de Quentin) exprime son amour pour Crescendo.

Ce qu'elle aime dans cette association c'est d'avoir le choix de faire ou non du solfège.

Son expérience auprès de Quentin lui a permis de démarrer son instrument tranquillement avec spontanéité et instinct d'abord, et petit à petit le solfège lui est apparu comme « évident ».

Elle est très émue en nous parlant et insiste sur le fait que cette école propose avant tout le plaisir.

Elle veut défendre notre façon de faire.

Rapport financier 2019-2020

(Pierre NEMAUSAT & Kathy DENIAUD, trésorier et trésorière adjointe)

CHARGES (Dépenses)	MONTANT	PRODUITS (Recettes)	MONTANT
Achats		Cotisations	66125
- Fournitures administratives	192	Subventions de fonctionnement	
- Petit matériel et équipement	768	- Commune (Château-Renault)	400
- Alimentation, ménage	80	- Communauté de Communes	7506
- Missions et réceptions	40	- Conseil départemental	3000
		Mécénats, dons, sponsoring	
Prestations de service		- Dons élèves	5218
- Loyer	4013	(refus remboursements)	
- Assurance	562	Produits d'activités annexes	
- Publicité (Site internet)	53	- Vente de billets	
- Abonnement Orange	648	- Prestation extérieure	60
- Sacem	116		
- Intervenants extérieurs	5706	Autres produits	
		- Prestations service MJC	3570
Salaires et traitements	44422	- Prestations service TAPS	2760
Charges sociales	26075		
- Autres charges	4	Indemnités de chômage	8126
Remboursements cotisations	7332		
TOTAL DES CHARGES	90011	TOTAL DES PRODUITS	96765
	EXCÉDENT 6754		

Les dons des adhérents l'année dernière ont contribué au résultat excédentaire du budget 2019-2020.

En effet une grande majorité d'adhérents avait fait don de leur remboursement pour ne pas mettre l'association en péril. Pierre les remercie vivement.

Budget prévisionnel 2020-2021

(Pierre NEMAUSAT & Kathy DENIAUD, trésorier et trésorière adjointe)

<i>CHARGES</i> <i>(Dépenses)</i>	<i>MONTANT</i>	<i>PRODUITS</i> <i>(Recettes)</i>	<i>MONTANT</i>
Achats		Cotisations	64954
- Fournitures administratives	130	Subventions de fonctionnement	
- Petit matériel et équipement	130	- Commune (Château-Renault)	400
- Alimentation, ménage	43	- Communauté de Communes	3267
- Missions et réceptions		- Conseil départemental	
- Hygiène (Covid-19)	360	- FAL (Conseil départemental)	500
Prestations de service		Mécénats, dons, sponsoring	
- Loyer	4032	- Dons élèves	
- Assurance	573	<i>(refus remboursements)</i>	
- Publicité (Site internet)	53	Produits d'activités annexes	
- Abonnement Orange	684	- Vente de billets	
- Sacem		- Prestation extérieure	
- Intervenants extérieurs	4300	Autres produits	
Salaires et traitements	39500	- Prestations service MJC	3900
Charges sociales	22000		
- Autres charges		Indemnités de chômage	8200
Remboursements cotisations	15400		
TOTAL DES CHARGES	87205	TOTAL DES PRODUITS	81221
			DÉFICIT 5984

Il faut prévoir un remboursement aux adhérents, plus conséquent que celui de l'année dernière parce que le confinement a été plus long.

En parallèle, il faut peut-être s'attendre cette année à des dons moins nombreux que l'an passé... Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le montant de l'éventuelle subvention du Conseil départemental.

Surprise au courrier ce matin : la subvention annuelle de la Communauté de communes est diminuée de plus de la moitié :

- 7 506€ pour 2019-2020 (au lieu des 12 580€ alloués les années précédentes)
- 3 267€ pour 2020-2021 au lieu des 6 290€ (diminution de moitié que nous avons accepté à la demande de Mme BONNAMY - Comcom - en raison de la crise sanitaire).

La question est de savoir pourquoi une telle diminution de la subvention Com Com ?

Sans cette subvention..... va-t-on devoir augmenter les cotisations et les cours ?

Pierre propose de retourner auprès de Mme Bonnamy pour savoir comment va évoluer la subvention. Il y a un manque de cohérence avec ce qui avait été annoncé lors des réunions précédentes, lors desquelles il en ressortait une vraie volonté d'aider.

Jocelyne propose de demander un rdv en bureau communautaire pour en savoir plus.

Projets 2021-2022 (Stéphane Azouard, directeur de Crescendo)

«En espérant que la crise sanitaire du Covid-19 soit presque dernière nous à la rentrée 2021, voici les différents projets que nous souhaitons (re)mettre en place.

Enseignement :

Mise en place d'une chorale pour enfants (voire adultes) dès la rentrée.»

Mme DUPUY (maire de Château-Renault) a proposé de subventionner une heure de chorale hebdomadaire pour les enfants. Mme AUGEREAU confirme que ça va être fait.

«Ouverture éventuelle d'un 3ème atelier de musiques actuelles, en raison du nombre croissant de participants.

Développement de l'offre des pratiques collectives, régulières ou ponctuelles, afin d'en faire bénéficier le plus d'élèves possibles.»

Le développement de ces pratiques collectives nous a été suggéré par Mme MONGIS (Conseillère développement culturel et éducation artistique au Conseil départemental), et c'est également une volonté de l'équipe enseignante.

Manifestations :

Organisation d'au moins 2 matinées musicales dans différentes communes du canton.

Participation à différentes manifestations organisées par nos partenaires sur le territoire :

Apéros-concerts) l'Elan Coluche

Concerts à la médiathèque

Feu d'artifice de Noël

Cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai

Musico' Châto

Et bien d'autres encore...

Spectacle de l'école à la Tannerie au mois de mai

Pique-nique de fin d'année à la Halle aux écorces fin juin.»

Pierre propose d'organiser une «buvette» à chaque concert de l'école dans le but de récolter des fonds. Il faudra également trouver d'autres idées pour récolter d'autres fonds

Votes

Marie-Françoise et Jocelyne n'approuvent pas cette jauge de 10 personnes qui a limité le nombre de participants à notre AG.

Jocelyne affirme que la préfecture acceptait un nombre plus conséquent.

De ce fait nous sommes tous déçus de ne pas pouvoir partager tout ce qui se dit ce soir.

Les adhérents pourront lire le compte rendu mais n'auront pas pu partager en direct les difficultés de notre association.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est approuvé avec 4 abstentions.

Les projets 2021-2022 sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le CA accueille donc trois nouveaux membres :

Lydie ARHUR, Géraldine LENOBLE et Fabrice LEROUX.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité des personnes présentes.

Le CA se réunira le mercredi 2 juin à 19h pour l'élection du nouveau bureau.

Le nouveau bureau sera composé par les membres du CA lors de la prochaine réunion parmi :

- Bernard DELAIRE
- Pierre NEMAUSAT
- Kathy DENIAUD
- Audrey HUON
- Jocelyne AMIRAULT
- Florence MERCAT
- Lydie ARHUR
- Géraldine LENOBLE
- Fabrice LEROUX

Quatre enseignants restent associés au conseil :

- Valérie FERRANDON (Fondatrice, professeur de piano)
- Stéphane AZOUARD (Directeur, professeur F.M., Guitare, Music à Tous Vents)
- Quentin SAULAY (Professeur de guitare, Musiques actuelles)
- Yves LAULANET (Professeur de saxophone)